

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 18 JUILLET 2018 À 18 HEURES 30

N° DEL2018_117 : CRÉATION D'UN SERVICE DE DOMICILIATION
HÔTEL D'ENTREPRISES INNOPROD - TARIFS

L'an deux mille dix huit, le dix huit juillet

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mercredi 18 juillet 2018 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Madame Geneviève PEREZ

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Fabien LACOSTE, Dominique SANCHEZ, Odile LACAZE, Robert GAUTHIER, Muriel ROQUES-ETIENNE, Sarah LAURENS, Michel FRANQUES, Gisèle DEDIEU, Bruno LAILHEUGUE, Sylvie BASCOUL-VIALARD, Jean-Michel BOUAT, Geneviève PEREZ, Steve JACKSON, Michèle BARRAU-SARTRES, Enrico SPATARO, Frédéric CABROLIER, Pierre DOAT, Eric GUILLAUMIN, Delphine DESHAIES-GALINIE, Christian CHAMAYOU, Gérard POUJADE, Francis SALABERT, Claude JULIEN, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Hélène MALAQUIN, Michel TREBOSC, Jean-Paul RAYNAUD, Michel MARTY, Marie-Louise AT, Pascal PRAGNERE, Laurence PUJOL, Nathalie PELLEGRINI

Membres présents non votants :
Madame Agnès BRU, Messieurs, Rino GATEFIN, Philippe GRANIER

Membres excusés : Mesdames, messieurs,
Philippe BONNECARRERE (pouvoir à Muriel ROQUES-ETIENNE), Emmanuelle PIERRY (pouvoir à Francis SALABERT), Dominique MAS (pouvoir à Pascal PRAGNERE), Naïma MARENGO (pouvoir à Michel FRANQUES), Patrick BETEILLE (pouvoir à Laurence PUJOL), Najat DELPEYRAT (pouvoir à Pierre DOAT), Jacques ROYER (pouvoir à Thierry DUFOUR), Blandine THUEL (pouvoir à Robert GAUTHIER), Céline TAFELSKI (pouvoir à Jean-Paul RAYNAUD), Jean-François ROCHEDREUX (pouvoir à Sarah LAURENS), Bruno CRUSEL (pouvoir à Sylvie BASCOUL-VIALARD), Joëlle VILLENEUVE (pouvoir à Michel MARTY), Louis BARRET (pouvoir à Geneviève PEREZ)

Votants : 48

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MERCREDI 18 JUILLET 2018

N° DEL2018_117 : CRÉATION D'UN SERVICE DE DOMICILIATION HÔTEL D'ENTREPRISES INNOPROD - TARIFS

Pilote : Développement économique, enseignement supérieur, recherche

Monsieur Jean-Michel BOUAT, rapporteur,

En 2012, l'agglomération actait la création de la régie Immobilier InnoProd pour assurer l'exploitation de son patrimoine immobilier présent sur le parc technopolitain et entérinait la grille tarifaire des services proposés au sein de l'hôtel d'entreprises, vaisseau amiral de la Technopole.

Après six ans d'exploitation, a été étudiée l'opportunité de créer un service de domiciliation aux bénéfices de deux typologies d'entreprises :

- les (anciens) résidents de l'hôtel d'entreprises qui, comme My Sam et Multipliez déménagent dans une logique d'optimisation des coûts et souhaitent continuer à tirer partie de l'adresse postale, plus adaptée, du parc technopolitain, dans une logique de partenariat à poursuivre avec l'écosystème local ;
- des porteurs de projets innovants, en lien direct avec les filières de développement de la technopole Albi-InnoProd et/ou l'écosystème local de l'innovation, et ayant la nécessité de s'immatriculer.

Ce service sera étudié au cas par cas et ciblé sur la rétention d'entreprises précédemment hébergées au sein de l'hôtel ou de lancement de start up en lien avec InnoProd.

Les entreprises pouvant en bénéficier auront l'obligation d'être immatriculées au RCS d'Albi.

Il convient donc à présent d'enrichir la grille tarifaire pour tenir compte de ce nouveau service.

Sous la régie « Immobilier InnoProd », le catalogue des services et tarifs associés au sein de l'hôtel d'entreprises est ainsi actualisé :

- Un nouveau service de domiciliation est créé dont le tarif proposé est en rapport avec celui de la pépinière d'entreprises Albisia : 70,5 € HT/mois
- la grille proposée est enrichie d'un service de transfert d'appels (à considérer comme une prestation exceptionnelle et à étudier au cas par cas) : tarifs de téléphonie identiques aux résidents durant les trois premiers mois ; accroissement de ces tarifs au-delà de 3 mois après le départ (tarif à appliquer en fonction du tarif de l'opérateur)
- une prestation de réexpédition de courriers pourra être mise en place (à la demande) sur la base des tarifs postaux en vigueur

Les domiciliés seront soumis aux mêmes tarifications qu'un résident pour les services associés (réservation de salles, reprographie, ...).

Le conseil de communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la délibération du 10 avril 2012 portant état de la création de la régie immobilière Albi-InnoProd,

VU les délibérations du 3 juillet 2012 et 5 novembre 2015 relatives à l'adoption du catalogue des services et de la grille tarifaire de la régie immobilière Albi-InnoProd,

VU l'avis favorable du Bureau communautaire en date du 19 juin 2018,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE la création d'un service de domiciliation et prestations liées (transfert d'appel,, réexpédition du courrier) pour les anciens résidents ou les porteurs de projets innovants en lien direct avec les filières de développement de la technopole Albi-InnoProd et/ou l'écosystème local de l'innovation, et ayant la nécessité de s'immatriculer au RCS d'Albi.

APPROUVE la création des tarifs suivants :

- service de domiciliation : 70,5 € HT/mois
- service de transfert d'appels : tarifs de l'opérateur
- prestation de réexpédition de courriers : tarifs postaux en vigueur,

APPROUVE le catalogue des services actualisé et les tarifs associés tels qu'annexés.

AUTORISE madame la présidente ou le vice-président délégué, à procéder à la signature des pièces contractuelles liées à la domiciliation au sein de l'hôtel d'entreprises Albi-Innoprod dans les conditions citées.

Pour extrait conforme,
Fait le 18 juillet 2018,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL